Ketouvim (hagiographes) - Esther

Chapitre 1

1,1 Ce fut au temps d'Assuérus, de ce même Assuérus qui régnait, de l'Inde à l'Ethiopie, sur cent vingt-sept provinces.

1,2 En ce temps-là, le roi Assuérus était établi sur son trône royal, dans Suse la capitale,

1,3 il donna, dans la troisième année de son règne, un festin à l'ensemble de ses grands et de ses serviteurs, à l'armée de Perse et de Médie, aux satrapes et aux gouverneurs des provinces [réunis] en sa présence,

1,4 étalant la richesse de son faste royal et la rare magnificence de sa grandeur cela pendant une longue durée de cent quatre-vingts jours.

1,5 Lorsque ces jours furent révolus, le roi donna à toute la population présente à Suse, la capitale, aux grands comme aux petits, un festin de sept jours dans les dépendances du parc du palais royal.

1,6 Ce n'étaient que tentures blanches, vertes et bleu de ciel, fixées par des cordons de byssus et de pourpre sur des cylindres d'argent et des colonnes de marbre; des divans d'or et d'argent sur des mosaïques de porphyre, de marbre blanc, de nacre et de marbre noir.

1,7 Les boissons étaient offertes dans des vases d'or, qui présentaient une grande variété; et le vin royal était abondant, digne de la munificence du roi.

1,8 On buvait à volonté, sans aucune contrainte; car le roi avait recommandé à tous les officiers de sa maison de se conformer au désir de chacun.

1,9 La reine Vasthi donna, de son côté, un festin aux femmes dans le palais royal appartenant au roi Assuérus.

1,10 Le septième jour, comme le cœur du roi était mis en liesse par le vin, il ordonna à Mehouman, Bizzeta, Harbona, Bigta, Abagta, Zêtar et Carcas (les sept eunuques qui étaient de service auprès du roi Assuérus),

1,11 d'amener devant le roi la reine Vasthi, ceinte de la couronne royale, dans le but de faire voir sa beauté au peuple et aux grands; car elle était remarquablement belle.

1,12 Mais la reine Vasthi refusa de se présenter, suivant l'ordre du roi transmis par les eunuques. Le roi en fut très irrité, et sa colère s'enflamma.

1,13 Puis le roi, s'adressant aux sages, initiés à la connaissance des temps car c'est ainsi que les affaires du roi étaient portées devant ceux qui connaissent la loi et le droit;

1,14 et ceux qui l'approchaient de plus près, c'étaient Carchena, Chêtar, Admata, Tarchich, Mérés, Marsena, Memoukhan, les sept seigneurs qui avaient accès auprès de la personne du roi et tenaient le premier rang dans le royaume

1,15 le roi demanda quel traitement méritait, d'après la loi, la reine Vasthi, pour avoir désobéi à l'ordre du roi Assuérus, communiqué par les eunuques.

1,16 Alors Memoukhan s'exprima ainsi devant le roi et les seigneurs: "Ce n'est pas seulement envers le roi que la reine Vasthi s'est rendue coupable, mais encore contre tous les grands et contre toutes les nations qui peuplent les provinces du roi Assuérus;

1,17 car l'incident de la reine, venant à la connaissance de toutes les femmes, aura pour effet de déconsidérer leurs maris à leurs yeux, puisqu'on dira: "Le roi Assuérus avait donné ordre d'amener la reine Vasthi en sa présence, et elle n'est pas venue!"

1,18 Et aujourd'hui même, les grandes dames de Perse et de Médie, qui ont appris l'incident de la reine, en parleront à tous les dignitaires du roi, et de là naîtront force avanies et querelles irritantes.

Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir…

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions

1,19 Si donc tel est le bon plaisir du roi, qu'un rescrit royal, émané de lui et consigné dans les lois de Perse et de Médie, de façon à ne pouvoir être rapporté, dispose que Vasthi ne paraîtra plus devant le roi Assuérus, et que sa dignité royale sera conférée par le roi à une autre femme valant mieux qu'elle.

1,20 L'ordonnance que rendra le roi sera connue dans tout son royaume, qui est si vaste, et alors toutes les femmes témoigneront du respect à leurs maris, du plus grand au plus petit."

1,21 Cet avis parut excellent aux yeux du roi et des seigneurs, et le roi agit conformément aux paroles de Memoukhan.

1,22 Il expédia des lettres dans toutes les provinces royales, dans chaque province selon son système d'écriture et dans chaque peuplade selon son idiome, [pour ordonner] que tout homme serait maître dans sa maison et s'exprimerait dans la langue de sa nation.

Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir…

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions